République Française - Elections législatives du 21 juin - 4ème circonscription

majorité nouvelle

paul balmigère

candidat
d'union de la gauche



vu, le candidat.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je remercie bien sincèrement les 18 702 électrices et électeurs qui m'ont manifesté leur confiance dimanche.

En me plaçant en tête de la Gauche, ils ont fait de moi le candidat de discipline républicaine au second tour.

Le désistement du candidat socialiste, en ma faveur et le soutien du Mouvement des Radicaux de Gauche et du P.S.U. vont nous permettre de battre le giscardien Marcel Roques, et de faire de moi, à nouveau, votre député.

L'union réalisée entre le Parti socialiste, le Mouvement des Radicaux de Gauche, le P.S.U. et le Parti communiste français va donner toute sa force à la nouvelle majorité.

Pas plus qu'il ne manquera une voix d'électeur communiste à Georges Frêche, Gilbert Sénes, Jean Lacombe, je suis persuadé que tous les électeurs et toutes les électrices de Max Vega-Ritter se retrouveront dimanche sur mon nom.

Chaque voix comptera.

La droite mobilise ses forces.

Le grand patronat combat avec acharnement les premières mesures du gouvernement. Un vote massif pour la majorité présidentielle que je représente est décisif pour réussir le changement.

S'abstenir c'est voter Marcel Roques.

Votez dimanche pour prolonger la victoire du 10 mai.
Je pourrai ainsi, en tant que député de la nouvelle majorité, participer à la renaissance de notre biterrois.

Paul Balmigère

Maire de Béziers
Conseiller Général

Candidat de la nouvelle majorité

Remplaçant éventuel :

Claude Rouquairol
Professeur à Agde

Vu, le candidat